

# PROGRAMME RÉGIONAL D'AIDE À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES : PRACE

*Dispositif financé par le Conseil Régional de Lorraine, PRACE permet à tout demandeur d'emploi ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise de bénéficier à la fois d'un suivi-accompagnement et d'une formation.*

*Objectif : promouvoir et soutenir l'esprit entrepreneurial.*

**Pour connaître la liste du Réseau d'Accompagnants et les organismes de formation agréés :**

**3i Lorraine - Véronique WAGNER**  
Tél. 03 83 41 64 90

[v.wagner@3ilorraine.fr](mailto:v.wagner@3ilorraine.fr)

La Lorraine, même si elle a enregistré de nets progrès en ce domaine depuis 2004, a encore un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, elle fait partie des 4 régions de France où la part des entrepreneurs de plus de 50 ans excède 47% de l'ensemble des chefs d'entreprise. Aussi, la reprise d'entreprises, et notamment des TPE, constitue un véritable enjeu. Face à ce double constat, le Conseil Régional de Lorraine a souhaité mettre en œuvre une politique volontariste dans ce secteur, en privilégiant entre autres deux aspects : l'accompagnement et la formation des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises.

## PRÉSENTATION

PRACE correspond au montage d'un plan d'affaires, avec comme objectif la création ou la reprise d'une entreprise. Il permet au candidat créateur/repreneur d'étudier la faisabilité et les conditions de lancement de son activité. Cette étape lui permet de disposer des éléments indispensables à la décision de démarrer ou non son activité. Afin de poursuivre au mieux son projet, le candidat bénéficie de l'ensemble des dispositions du PRACE :

- **un suivi-accompagnement** par une structure du Réseau d'Accompagnants (Réseau Lorrain des Pépinières d'entreprises ou Alexis Boutiques de gestion de Lorraine) ;
- **un programme de formations modulaires** adapté aux besoins individuels du candidat organisé et choisi parmi les organismes de formation retenus par le Conseil Régional de Lorraine ;
- **une rémunération et une couverture sociale** soit au titre des Assédic, soit une rémunération régionale en qualité de «stagiaire de la formation professionnelle» durant 6 mois.

## MODALITÉS

La demande de PRACE est à faire par le porteur de projet auprès d'une structure du Réseau d'Accompagnants, qui validera au préalable la pertinence et la recevabilité du projet, les motivations du candidat. Elle examinera la situation du candidat, aura un rôle de conseil pour orienter au mieux le candidat dans le choix de son parcours de formation.

## FINANCEMENT

Le Conseil Régional de Lorraine prend en charge les frais liés au suivi et à l'accompagnement. Il apporte une aide individualisée des coûts de formation au plus égale à 70% du montant de la dépense subventionnable plafonnée à 6 000 euros, qu'il verse directement au candidat stagiaire et que ce dernier mobilise auprès de l'organisme choisi.

En 2005, une cinquantaine de personnes ont bénéficié de PRACE.



**3i Lorraine**

Organisme associé du Conseil Régional de Lorraine, en partenariat avec l'Etat, OSEO-Anvar Lorraine, 3i Lorraine a pour rôle d'animer et coordonner les trois réseaux majeurs de spécialistes publics et privés dédiés au soutien à la création d'entreprise, à l'innovation et à l'intelligence économique.

Dans le cadre de PRACE, 3i Lorraine assure la coordination des actions entre les intervenants, partenaires et porteurs de projets à toutes les étapes du programme.



Véronique WAGNER et Elyse GAULARD

”

### Créer mon entreprise, une évidence !

Elyse GAULARD a ouvert depuis le 30 novembre dernier à Nancy un commerce de produits biologiques, écologiques et équitables, «La Belle Terre». Ses convictions, sa motivation, sa persévérance, le soutien de ses proches et de ses anciens professeurs ont été de sérieux atouts dans la réussite de son projet. Retour sur un parcours quelque peu atypique.

Bac éco, passage furtif à la fac de droit puis obtention du BTS actions commerciales sans oublier un CGPM sécurité, une formation intensive en anglais et diverses expériences professionnelles (de technico-commerciale pour une société de chaudronnerie à responsable de déchets), tel est le parcours diversifié d'Elyse.

«Il est vrai que je n'arrivais pas à me fixer. Je ne trouvais pas de poste me correspondant à 100%. J'avais besoin de contacts humains, de communiquer, de pouvoir gérer seule mon emploi du temps et de travailler dans un secteur qui me touche depuis longtemps, l'environnement. Aussi, l'idée de créer ma propre entreprise est devenue une évidence» explique Elyse.

«Avec mon ami, nous avons commencé à faire des salons, à rencontrer des professionnels et à rechercher différents soutiens à la création d'entreprise. Aussi, je me suis rendue au CAREP de Pompey qui est une structure d'accueil et d'appui pour les créateurs d'entreprise. Celle-ci m'a informé sur l'existence du PRACE. J'ai ensuite pris contact avec Véronique WAGNER de 3iLorraine afin de remplir un dossier pour bénéficier pendant six mois des différentes dispositions de ce programme. A savoir, un accompagnement par le CAREP et la boutique de Gestion Alexis, une formation de 13 jours dispensée par des professionnels et adaptée à mes besoins par le Centre National de l'Entrepreneuriat» précise Elyse.

«Concrètement, j'ai pu construire entièrement mon business plan (étude de marché, prévisionnels...) durant cette période. A l'issue des six mois, PRACE m'a démontré que mon projet était viable économiquement. Grâce à ce programme, j'ai pu également formaliser mon projet, connaître mes atouts, mes lacunes, échanger avec d'autres créateurs et rencontrer des professionnels (comptable, assureur, juriste...)» conclut Elyse.

En septembre 2006, le seuil de rentabilité de «La Belle Terre» devrait être atteint (prévisionnel respecté). Mais, cette jeune femme de 28 ans ne veut pas en rester là. Outre les différents concours auxquels elle a participé et qu'elle a gagnés (Défi Jeune, Coup de chapeau de Victor), Elyse souhaite diversifier les activités de «La Belle Terre» dans un avenir proche. A quand le snack bio ?

**La Belle Terre**  
**35 rue de la Commanderie - 54000 Nancy**  
**[www.labelleterre.fr](http://www.labelleterre.fr)**

CE

#### MÉMO PRACE

Un dispositif régional pour demandeur d'emploi :

- ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise,
- réunissant accompagnement et formation,
- proposant une formation modulaire et individualisée,
- assurant un statut garanti pendant 6 mois.